

Chapitre III – La production: contenu , calcul et mesure

La **production**, comme le chômage et l'inflation, est un concept fondamental de la macroéconomie. En outre, la notion de la production occupe une place cruciale dans la pensée économique. Elle est **considérée comme le moteur de la croissance de l'activité économique.**

Ainsi, les systèmes de la CN sont – ils intéressés préalablement à la notion précise de la production. **Sans la production, la CN n'a rien à compter.**

Section I – Les différentes conceptions de la production dans l'histoire de la pensée économique

I – Chez QUEZNAY (physiocrates)

II – Chez A.Smith

III – Chez J.B-SAY

IV – Chez K.MARX

V – Chez les néoclassiques

Section II – Contenu de la production dans le le système de la CNM

Le SMCN définit la production comme l'activité socialement organisée destinée à créer des biens et services habituellement échangés sur le marché et/ou obtenu à l'aide des facteurs de production s'échangeant sur le marché.

Selon cette définition, sont également inclus dans la production tous les services délivrés à titre gratuits ou quasi-gratuit par les administrations publiques (AP) et privées et les services rendus par les domestiques aux ménages.

On distingue:

- La production marchande: l'ensemble des biens et services destinés à la vente, à un prix qui couvre au moins tous les coûts de production.

La production marchande est fournie par: les entreprises financières et les entreprises non financières.

- **La production non marchande:** elle est constituée par l'ensemble des services qui sont fournis gratuitement ou tout au moins sans recherche de bénéfice. Elle est fournie par: les AP et privées, les domestiques des ménages.

Section II – PIB, VA et Revenu

La mesure de la production globale en CN est le PIB.

Il y a trois façons de concevoir le PIB d'une économie:

- I – Le PIB est la valeur des biens et services finaux produits dans l'économie durant une période donnée.**
- II – Le PIB est la somme des VA créés dans l'économie au cours d'une certaine période.**

La VA pour une firme durant le processus de production est la valeur de sa production moins la valeur de ses consommations intermédiaires.

Cette définition nous fournit une 2^{ème} façon de considérer le PIB. Ensemble, les deux définitions impliquent que la valeur des biens et services finaux (1^{ère} définition) peut être conçue comme la somme des VA par les entreprises le long de la chaîne de production de ces biens finaux (2^{ème} définition).

III – Le PIB est la somme des revenus distribués dans l'économie au cours d'une période donnée.

C'est-à-dire, cette façon permet de représenter la production comme la somme des revenus (après paiement des CI). En effet:

- Une partie de ces revenus est prélevé par l'Etat sous la forme des taxes sur les ventes (impôts indirects);
- Une autre partie sert à payer les salaires (revenu du travail);
- Le reste va dans les caisses de l'entreprise (le revenu du capital).

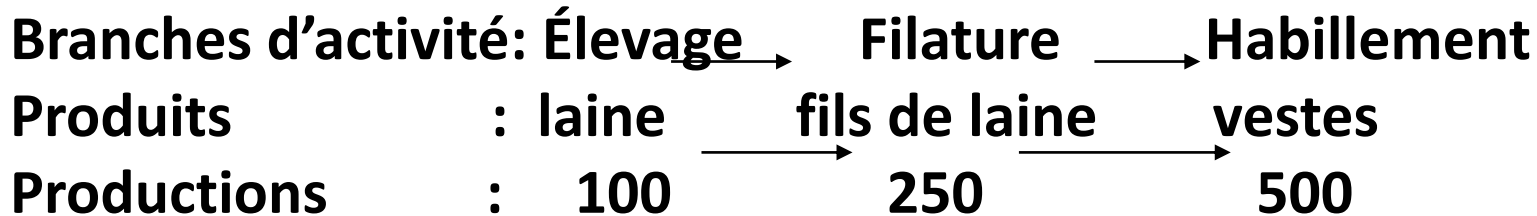
Donc, la VA (du point de vue du revenu) = la somme des impôts indirects + le revenu du capital et du travail.

Section III – La mesure de la production et Les règles de comptabilisation

I – La mesure de la production et règles de valorisation des opérations

Ex: un éleveur a produit une quantité de laine s'élevant à 100 DH. La laine a été achetée par une entreprise de filature qui a fabriqué des fils de laine d'une valeur de 250 DH. Ces derniers sont vendus à une entreprise d'habillement qui a produit des vestes valant 500 DH.

Calculer la valeur de production finale de la filière: Élevage, Filature, Habillement?



Montant de la production finale = **(100 + 250 + 500) = 850 DH**

Cette approche qui consiste à additionner les productions élémentaires pour déterminer la production finale est évidemment erronée, parce qu'elle comporte des doubles emplois.

Ainsi, le montant de la production obtenu (850 DH) comporte deux fois la valeur des fils de laine et trois fois celle de la laine.

Pour éviter ces doubles emplois, il est nécessaire de retrancher de la valeur des productions élémentaires, les valeurs de leurs consommations intermédiaires et on obtient ainsi la VA dégagée par chaque unité élémentaire de production:

$$\mathbf{VA = Production - CI}$$

La somme des VA, dégagées au niveau des différents stades du processus de production, donnent le montant exact de la production. Il s'agit d'un montant qui ne comporte pas de double comptabilisation.

Reprenons l'exemple précédent, le montant de la production finale est de:

$$\mathbf{(100 - 0) + (250 - 100) + (500 - 250) = 100 + 150 + 250 = 500}$$

$$\text{Ou bien: } (100 + 250 + 500) - (100 + 250) = 500$$

La production = **somme des VA réalisées respectivement par les trois branches: élevage, laine, habillement.**

Cette production finale = somme des VA = PIB

Le PIB est l'agrégat le plus utilisé dans la comparaison de l'évolution des productions aussi bien dans le temps que dans l'espace.

II - Problèmes d'instabilité des prix dans le temps

La variation des prix d'une année à l'autre pose un certain nombre de problèmes au niveau de la comparaison des agrégats économiques exprimés en prix courants des différentes années.

Ex: comparer le PIB de N, qui a été de 207 876,4 millions de DH courants, au PIB de N-1 de valeur de 191 579 millions de DH courants:

En effet, il convient de calculer le rapport:

$$\text{PIB N/PIB N-1} = 207876,4 / 191\ 579 = 1,085$$

c-à-d que le PIB N = PIB N-1 × 1,085

(1,085) est appelé coefficient multiplicateur (CM).

On peut dire que le taux de variation du PIB en N-1 et N a été de 8,5%.

$$\text{Taux de variation} = (\text{CM} - 1) \times 100 = \text{l.va} - 100 = 108,5 - 100 = \mathbf{8,5\%}$$

$$\text{Taux de variation} = (\text{PIB N} - \text{PIB N-1}) / \text{PIB N-1} \times 100 = \mathbf{8,5\%}$$

Il est difficile de fournir une interprétation satisfaisante quant à l'évolution réelle du PIB entre les deux périodes. Parce que l'augmentation de 8,5% de N-1 à N ne correspond pas seulement à l'accroissement des quantités produites des biens et services mais elle comporte aussi l'effet de la variation des prix entre les deux périodes considérées.

$$\text{Taux de variation} = (\text{CM} - 1) \times 100 = \text{l.va} - 100 = 108,5 - 100 = \mathbf{8,5\%}$$

$$\text{Taux de variation} = (\text{PIB N} - \text{PIB N-1}) / \text{PIB N-1} \times 100 = \mathbf{8,5\%}$$

Il est difficile de fournir une interprétation satisfaisante quant à l'évolution réelle du PIB entre les deux périodes. Parce que l'augmentation de 8,5% de N-1 à N ne correspond pas seulement à l'accroissement des quantités produites des biens et services mais elle comporte aussi l'effet de la variation des prix entre les deux périodes considérées.

Pour préciser la variation de la production (la cause) ou de PIB: savoir ce qui est dû à l'accroissement réel des quantités produites et ce qui provient de l'effet de la variation des prix (élévation), il est nécessaire de raisonner en termes du prix constant et non pas en termes du prix courant, afin d'éliminer les effets de la variation des prix.

Il s'agit donc de calculer le taux de croissance réel du PIB de N-1 à N. Ce qui revient à calculer **l'indice de volume (I.vo)** qui se détermine par le rapport entre le PIB N au prix constant au PIB N-1 au prix constant.

$$I.vo = [(PIB N.Px80)/(PIB N-1.Px80)] \times 100 = 102,6$$

ce qui donne un taux de croissance de PIB de **2,6%**

$$(1,026 - 1) \times 100 = 0,026 \times 100 = 2,6\%$$

On sait que le taux de variation des prix entre N-1 et N était de 5,8%, c-à-d, avec un coefficient multiplicateur de 1,058, on peut écrire:

$$1,058 \times 1,026 = 1,085$$

$$I.Va = I.vo \times I.px$$

$$1,085 = 1,026 \times 1,058$$

Il est à conclure que l'augmentation en valeur du PIB entre N-1 et N, qui a été de 8,5%, est le résultat conjoint de l'accroissement quantitatif de la production de 2,6% et de l'évolution du niveau général des prix de l'ordre de 5,8%.

III – Principes généraux et méthodes de valorisation

1° Principes généraux:

Selon le principe de la partie quadruple, la valeur enregistrée pour une opération doit être la même dans l'ensemble des comptes des deux secteurs concernés. Le même principe valant pour les actifs et les passifs, un actif financier et la dette qui en est la contrepartie doivent être enregistrés pour un montant identique dans les comptes du créateur et du débiteur.

Les opérations sont évaluées au prix effectif convenu entre les opérateurs. Dans le Système, les prix de marché constituent donc la référence de base pour la valorisation. En absence d'opérations sur le marché, la valorisation est faite sur la base des coûts encourus (services non marchands produits par les administrations publiques), ou par référence aux prix de marché pratiqués pour des biens ou des services analogues (services des logements occupés par leurs propriétaires).

Les actifs et les passifs sont valorisés aux prix courants en vigueur à la date à laquelle se rapporte le compte de patrimoine, et non à leurs prix d'origine. Théoriquement, les comptes nationaux sont basés sur l'hypothèse que les actifs et les passifs sont revalorisés de manière continue **aux prix courants**, même si, en fait, les estimations ne sont que périodiquement réalisées. La base de valorisation appropriée des actifs et des passifs est le prix auquel ils pourraient être achetés sur le marché au moment où la valorisation est requise. La préférence doit donc être donnée aux prix observés sur les marchés ou à des estimations réalisées à partir des prix observés sur les marchés. Pour les besoins des comptes de patrimoine, il est possible de procéder à une approximation des prix courants de deux autres manières : en accumulant et en réévaluant les opérations au cours du temps ou en estimant la valeur actualisée des revenus futurs attendus d'un actif donné.

Les opérations internes -entrées en stocks, sorties de stocks, consommation intermédiaire et consommation de capital fixe- sont valorisées, non pas aux prix d'origine, mais aux prix courants en vigueur au moment où elles ont lieu.

2° Méthodes de valorisation:

Dans la valorisation des opérations sur les produits (biens et services), plusieurs méthodes sont possibles pour traiter les impôts et les subventions sur les produits, les marges de commerce et de transport. Pour garantir le caractère intégré du Système, les mêmes méthodes sont appliquées dans les comptes des secteurs institutionnels et dans les tableaux centraux des ressources et des emplois. La méthode privilégiée, pour valoriser la production, est d'utiliser les prix de base ; si ce n'est pas faisable, il est possible d'utiliser les prix du producteur. La distinction entre ces deux modes de valorisation tient au traitement réservé aux impôts et aux subventions sur les produits. Les prix de base correspondent aux prix de la production avant que les impôts sur les produits ne soient ajoutés, et que les subventions sur les produits ne soient déduites. Les prix du producteur incluent, par rapport aux prix de base, les impôts, moins les subventions, sur les produits, à l'exception des impôts du type de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La production peut donc être valorisée de trois façons différentes : aux prix de base, aux prix du producteur en absence d'impôt du type de la TVA, aux prix du producteur en présence d'impôts du type de la TVA.

Dans le même ensemble de comptes et de tableaux, toutes les opérations relatives aux emplois des biens et des services (comme la consommation finale, la consommation intermédiaire et la formation de capital) sont valorisées aux prix d'acquisition. Les prix d'acquisition sont les montants payés par les acheteurs, à l'exclusion de la partie déductible des impôts du type de la TVA. Ils correspondent aux coûts effectifs pour les utilisateurs.

Les différentes méthodes de valorisation de la production (la consommation intermédiaire étant toujours évaluée aux prix d'acquisition) ont des conséquences sur le contenu et sur les emplois de la valeur ajoutée d'un producteur, d'un secteur ou d'une branche d'activité. Dans le même ensemble de comptes et de tableaux, les emplois de la valeur ajoutée aux prix de base comprennent, outre les revenus primaires du travail et du capital, uniquement les impôts (moins les subventions) sur la production autres que les impôts (moins les subventions) sur les produits. Les emplois de la valeur ajoutée aux prix du producteur comprennent, en plus, les impôts (moins les subventions) sur les produits autres que les impôts du type de la TVA. La valeur ajoutée au coût des facteurs, qui exclut tous les impôts sur la production, constitue une définition complémentaire de la valeur ajoutée.

Pour l'économie dans son ensemble, la partie des impôts (moins les subventions) sur les produits qui n'est pas incluse dans la valeur ajoutée est additionnée à la somme des valeurs ajoutées de tous les producteurs (secteurs institutionnels ou branches d'activité), pour obtenir le principal agrégat de produit et de revenu engendré par l'économie.

D'autres méthodes de valorisation peuvent être utilisées dans d'autres versions des tableaux de ressources et d'emplois, et dans les tableaux entrées-sorties symétriques. En particulier, la valorisation aux prix de base peut être utilisée pour la production - lorsque ce n'est pas déjà fait dans le tableau central des ressources et des emplois- et pour les emplois des biens et des services détaillés par produit. Dans ce dernier cas, une ligne supplémentaire pour les impôts, moins les subventions, sur les produits doit être introduite afin d'obtenir, pour chaque type d'emploi, le total aux prix d'acquisition. Une autre méthode de valorisation des emplois par produit exclut les marges de commerce et de transport, ces dernières étant directement acheminées vers les utilisateurs.

3° Mesures en volume et mesures en termes réels:

A ce stade, il n'a été question que de prix courants. L'accent est également mis dans le Système sur la réalisation de calculs à prix constants, c'est-à-dire en utilisant le(s) système(s) de prix en vigueur au cours d'une (ou de plusieurs) période(s) antérieure(s). Les variations dans le temps des valeurs courantes des flux de biens et de services, et de nombreux types d'actifs, peuvent être décomposées entre des variations du prix de ces biens et de ces services, ou de ces actifs, et des variations de leur volume. Les flux et les stocks à prix constants prennent en compte les variations de prix de chaque élément couvert. Ils sont dits en volume. Toutefois, de nombreux flux et de nombreux stocks n'ont pas par eux-mêmes de dimension de prix et de quantité. Leurs valeurs courantes peuvent être déflatées en recourant à la variation de prix d'un panier approprié de biens et de services ou d'actifs ou à la variation du niveau général des prix. Dans ce cas, les flux et les stocks sont dits en termes réels (à pouvoir d'achat constant). C'est ainsi que le Système prévoit le calcul du revenu en termes réels.

Les comparaisons dans l'espace soulèvent des questions similaires aux comparaisons dans le temps, mais d'un niveau plus complexe. La difficulté supplémentaire provient principalement du fait que ces comparaisons concernent un grand nombre de pays. Des parités de pouvoir d'achat (c'est-à-dire des rapports entre les prix en vigueur dans plusieurs pays) sont calculées, et des indicateurs des relations en volume entre différents groupes de postes et des agrégats nationaux pour différents pays sont obtenus à partir d'un grand nombre de calculs élémentaires à prix constants dans l'espace.

IV – Valorisation de la production des différents secteurs institutionnels

Ce qui nous intéresse dans ce cadre: les modalités de valorisation de la production des secteurs institutionnels résidents.

Par ailleurs, plusieurs types de prix expriment la valeur de la production:

1° - Prix du marché:

a- Prix Départ Usine (PDU): est le prix qui revient au producteur quand le produit quitte l'usine.

$$\text{PDU} = \text{CI} + \text{RS} + \text{EBE} + (\text{ILP} - \text{SUB.D'EXP})$$

b- PRIX D'ACQUISITION (PA): est le prix que paye l'acheteur du produit sur le marché.

$$\text{PA} = \text{PDU} + \text{MC}$$

2°- Le coût des facteurs (CF): est le prix qui permet juste la rémunération des facteurs de production et la couverture du coût des consommations intermédiaires.

$$\text{CF} = \text{CI} + \text{RS} + \text{EBE} = \text{PDU} - (\text{ILP} - \text{SUB.D'EXP})$$

La valorisation de la production au CF présente l'avantage de neutraliser l'impact de la fiscalité.

N.B: La production de la branche « commerce » (pas de production), est évaluée par les marges commerciales.

C'est-à-dire:

$$\text{MC} = \text{PA} - \text{PDU}$$

A – Valorisation de la production des cas particuliers

- Institutions de crédit
- Compagnies d'assurance

Ces deux secteurs sont considérés comme secteurs à productions de services marchands.

1° - Les institutions de crédits:

La production de ces institutions se compose de:

- La production (ou services bancaires = production marchande) destinée à la clientèle et dont la facturation ne pose aucun problème (production facturée): vente de cartes de crédits, services de cartes de guichet, ...;
- La production imputée des services bancaires (PISB): services d'intermédiation financière fournis par les institutions de crédit (collecte, distribution et transformation des disponibilités financières).

PISB = Intérêts et dividendes reçus – Intérêts versés

N.B:

- La production (PISB) est destinée à la consommation intermédiaire d'une branche fictive dont la production est nulle;
- Cette production ne couvre pas la somme des frais de gestion, la VA de cette branche est négative:

Pour résoudre le problème, on enregistre en ressources du compte de production des institutions de crédit la PISB.

VA positive = VA négative + PISB

2°- Les compagnies d'assurance:

- Les assurances dommage
- Les assurances vie – capitalisation

a- Les assurances dommages:

**Production = Primes brutes acquises – Indemnités dues
(servies) sur sinistres**

$$\text{Production} = \text{PBA} - \text{IS}$$

b – Les assurances – vie – capitalisation:

**Production = (Primes acquises+Revenus de placements)
- (Indemnités versées + Var.Réserves mathématiques)**

Les réserves mathématiques: fonds placés par les compagnies d'assurances sous formes d'actifs physiques ou financiers en vue de couvrir les risques assurés à long terme.

c – La production des mutuelles et caisses de retraites:

Production = Coût de gestion – Sub.d'Exploitation

B - Production des branches d'activité non marchandes:

- Les Administrations publiques;
- Les IPSBL.
- Les ménages;

La **production** de ces secteurs est évaluée au **coût des facteurs**.

1° Les AP et les IPSBL:

$$\text{Pnm (coût de production)} = \text{CI} + \text{RS} + \text{CCF} + (\text{ILP} - \text{Sub.Exp})$$

2° Les ménages:

La production non marchande des ménages est se limite à la rémunération du personnel domestique.

$$\text{Pnm} = \text{Salaires payés}$$

V – L'évaluation de la consommation, la FBCF, l'Importation et l'Exportation

A – La consommation

1° La consommation intermédiaire (CI):

= ensemble des biens et services consommés (utilisés ou détruits) dans le processus de production d'autres biens et services.

Deux types de CI:

- **CI externe**: consommation par une branche des produits d'autres branches;
- **Intra-consommation**: consommation d'une branche de ses propres produits ou des produits similaires importés.

La CI externe  Prix d'Acquisition (PA);

L'intra-consommation  PDU ou CAF selon que les biens consommés sont produits par la branche ou importés.

N.B: la C I ne comporte pas l'usure ou la dépréciation du capital fixe (amortissement).

2° La consommation finale: est la valeur des biens et services marchands et des services non marchands utilisés pour la satisfaction des besoins directs (individuels et collectifs) des ménages et des AP.

Dans la CF des ménages:

- **CF intérieure:** CF des résidents + CF des non résidents sur le t.é.n
- **CF nationale:** CF des résidents sur le t.é.n + CF dans le RDM

La CF des biens et services marchands concerne essentiellement les ménages. Elle est évaluée au prix d'acquisition (et au PDU s'il s'agit de l'autoconsommation).

Elle concerne la consommation des biens durables et non durables, exception faite du logement qui est considérée comme une FBCF (formation brute de capital fixe)

Si les services non marchands (fournis par les AP et IPSBL) sont consommés par les SQS et les IF, on les considère comme une CI, s'ils sont consommés par les ménages on les considère comme une CF.

Devant l'impossibilité de savoir les consommateurs de ces services non marchands, les comptables publics les considèrent comme étant une CF des AP comptabilisés à leurs coût de production:

$$\text{coût de production(CF des AP)} = \text{CI} + \text{RS} + \text{CCF} + (\text{ILP} - \text{Sub.Exp})$$

- B - La FBCF:** elle désigne la valeur des biens durables acquis pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production
- Elle comporte les éléments du capital fixe (valeur des biens durables et reproductibles);
 - **N.B:** l'acquisition des terrains , d'actifs incorporels et d'actifs financiers n'entre pas dans la FBCF;
 - L'acquisition des biens durables par les ménages, à l'exception de logement, ne fait pas partie de la FBCF.
 - L'acquisition des biens durables par les administrations militaires n'entre pas dans la FBCF;
 - La FBCF est évaluée au PDU (s'elle produite pour propre compte du producteur), évaluée au PA (s'elle est achetée sur le marché).

C – La variation des stocks:

= biens non durables conservés par les unités productrices on vue de les utiliser ou des les vendre.

- La CN enregistre seulement la variation des stocks entre le début et la fin de l'année (ne tient pas compte de leur valeur).

$$\text{var.stocks} = \text{Entrées en stocks} - \text{Sorties de stocks}$$

- Les ménages, en tant que consommateurs, ne détiennent pas de stocks (CF à l' exception du logement).
- Les services ne font pas l'objet de stock.

C – Les exportations: ensemble des biens neufs ou d'occasion quittant définitivement le t.é.n à destination du reste du monde.

- Les exportations sont évaluées FOB (Free On Board) = au PDU plus de transport et d'autres frais jusqu'au la frontière marocaine;
- Les exportations comprennent en outre les services fournis par les unités résidentes aux unités non résidentes évalués au prix du marché.

D – Les importations: ensemble des biens et services venant du RDM et entrant définitivement sur le t.é.n.

- Les importations sont évaluées CAF (coût assurance fret).

N.B:

Les opérations sur biens et services sont reliées entre elles par l'équation d'équilibre fondamentale suivante:

$$P + M = CI + CF + FBCF + \Delta\text{Stock} + X$$

CI: demande intérieure;

CF+FBCF+ Δ Stock + X: demande finale;

CI + CF + FBCF + Δ Stock: demande intérieure;

X: demande extérieure.

Section IV – Règles de comptabilisation et moment d'enregistrement

La terminologie utilisée pour les deux côtés des comptes (ressources-emplois), Le SCN utilise le terme ressources pour le côté des comptes courants où apparaissent les opérations qui ont pour effet d'augmenter le montant de valeur économique détenue par une unité ou un secteur. C'est ainsi que les salaires et les traitements constituent une ressource pour l'unité ou le secteur qui les perçoit. Par convention, les ressources sont inscrites du côté droit des comptes. Le côté gauche des comptes, celui des emplois, enregistre les opérations qui ont pour effet de réduire le montant de valeur économique détenue par une unité ou un secteur. Pour reprendre l'exemple précédent, les salaires et les traitements constituent un emploi pour l'unité ou pour le secteur qui doit les payer.

Les comptes de patrimoine font figurer, du côté droit, les passifs et la valeur nette (c'est-à-dire la différence entre actifs et passifs), et, du côté gauche, les actifs. En comparant deux comptes de patrimoine successifs, on obtient les variations de passifs et de valeur nette, et les variations d'actifs.

Les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine étant intégrés, le côté droit des comptes d'accumulation est appelé variations de passifs et de valeur nette, et le côté gauche variations d'actifs. Dans le cas des opérations sur instruments financiers, les variations de passifs sont souvent appelées accroissement (net) de dettes, et les variations d'actifs, acquisition (nette) d'actifs financiers.

I – Principe de partie double et partie quadruple

Plusieurs principes de la comptabilité d'entreprise ont été pris par la CN mais avec un certain nombre d'aménagements.

Le cas par exemple du principe de la partie double (fond la technique d'enregistrement dans la comptabilité générale).

1° L'adoption du principe de la partie double par la CN:

Pour une unité ou pour un secteur, la comptabilité nationale est basée, comme la comptabilité commerciale, sur le principe de la partie double, qui veut que chaque opération soit enregistrée deux fois, une fois en ressources (ou en variation de passifs), et une fois en emplois (ou en variation d'actifs). Le total des opérations enregistrées en ressources ou en variations de passifs, et le total des opérations enregistrées en emplois ou en variations d'actifs doivent être égaux, ce qui permet de vérifier la cohérence des comptes. Par construction, la contre-partie des flux économiques qui ne sont pas des opérations apparaît directement dans les variations de la valeur nette.

Il est facile de saisir les conséquences de l'application du principe de la partie double dans un certain nombre de cas : c'est ainsi que l'achat à crédit d'un bien de consommation par un ménage apparaîtra en emplois, comme dépense de consommation finale, et en accroissement de dettes, sous forme de crédit, par exemple. Si ce bien est payé en espèces, les choses sont toutefois moins simples : la contrepartie de l'emploi, qui est comptabilisé en consommation finale, est constituée par une acquisition négative d'actifs enregistrée, par exemple, sous le poste "Numéraire et dépôts". D'autres opérations sont plus complexes encore. Par exemple, la production de biens est enregistrée en ressources dans le compte du producteur, tandis que sa contrepartie en emplois est enregistrée comme une variation positive des stocks. Lorsque cette production est vendue, il y a une variation négative des stocks - c'est-à-dire une acquisition négative d'actifs - qui a pour contrepartie une acquisition positive d'actifs sous forme, par exemple, de numéraire et dépôts.

Comme on l'a expliqué plus haut, s'il est parfois difficile de comprendre comment s'applique le principe de la partie double, cela provient, dans de nombreux cas, du fait que les catégories d'opérations sont compactées dans le Système.

2° Le principe de la partie quadruple:

En principe, les comptes nationaux - avec toutes les unités et tous les secteurs - sont basés sur le **principe de la partie quadruple**, parce que la plupart des opérations impliquent deux unités institutionnelles. Chaque opération de ce type doit être enregistrée deux fois par chacun des deux opérateurs concernés. Ainsi, une prestation sociale en espèces versée par une administration publique à un ménage est enregistrée dans les comptes de l'administration publique en emplois sous le type de transfert concerné, et en acquisition négative d'actifs sous forme de numéraire et dépôts, tandis que, dans les comptes du secteur des ménages, elle est enregistrée en ressources dans les transferts, et en acquisition d'actifs sous forme de numéraire et dépôts.

L'application du **principe de la partie quadruple** n'implique pas que les relations entre les secteurs ("**de qui à qui ?**") soient présentées directement dans les comptes. Un enregistrement correct des quatre opérations en jeu conduit à des résultats pleinement cohérents.

Bien que ces principes comptables forment la base conceptuelle de la cohérence des comptes nationaux, la comptabilité nationale ne peut pas toujours en tirer avantage en pratique. Les comptes de la nation ne sont pas tenus de la même façon que ceux d'une entreprise ou d'une administration publique, qui enregistrent systématiquement tous les flux intervenant au cours d'une période donnée. Ils reposent sur les comptes d'unités diverses, comptes qui ne sont pas toujours cohérents, complets ou même disponibles. Pour les comptes des ménages, notamment, il faut recourir à d'autres statistiques, comme celles issues des enquêtes auprès des ménages. Toutefois, le principe de la partie quadruple reste fondamental.

II – Moment d'enregistrement d'opérations selon le SCNM

L'application du principe de la partie quadruple entraîne en particulier que les opérations ou les autres flux quand cela a un sens, doivent être enregistrées au même moment dans les différents comptes en jeu des deux unités concernées. Il en va de même pour les stocks d'actifs et de passifs financiers.

En comptabilité nationale, le principe général est que les opérations entre unités institutionnelles doivent être enregistrées au moment de la naissance, de la transformation ou de l'annulation des droits et des obligations: c'est le principe de l'enregistrement sur la base des droits et des obligations. Les opérations internes à une unité institutionnelle sont également enregistrées au moment de la création, de la transformation ou de la disparition de valeur économique. De façon générale, toute opération, en dehors de sa nature intrinsèque, peut toujours être considérée comme portant sur la valeur économique.

Il faut donc bien faire la distinction entre une opération et le règlement correspondant qui intervient à un moment donné dans le temps, sauf pour les opérations en nature. Même lorsqu'une opération (achat/vente d'un bien, par exemple) et (paiement/encaissement) sont simultanés, il existe bien deux aspects différents. L'acheteur contracte un engagement, une dette, tandis que le vendeur acquiert un droit, une créance, en contrepartie de la livraison du bien. Ensuite, le paiement vient annuler la dette et la créance. Dans la plupart des cas, il y a un décalage entre le moment où l'opération a effectivement lieu et le moment du paiement/de l'encaissement. En principe, les comptes nationaux enregistrent les opérations effectives non sur une base de caisse, mais sur la base des droits et obligations. Conceptuellement, ils suivent le même principe que la comptabilité commerciale.

Si le principe est clair, sa mise en œuvre est loin d'être simple. Les unités institutionnelles n'appliquent pas toujours les mêmes règles et, même lorsqu'elles le font, des différences peuvent apparaître, dans les enregistrements réels, pour des raisons d'ordre pratique, à cause des retards de communication, par exemple. Par conséquent, des opérations peuvent être enregistrées, par les parties concernées, à des moments différents, parfois même au cours de périodes comptables différentes. Il existe donc des divergences que les comptes nationaux doivent éliminer en procédant à des corrections à posteriori. En outre, il peut exister une certaine ambiguïté pour déterminer le moment exact de la naissance d'une créance/dette, ce qui ne manque pas de poser des problèmes supplémentaires de mise en œuvre. Les règles et les conventions adoptées dans le Système pour certaines opérations particulières sont détaillées dans les rapports méthodologiques concernés et dans les chapitres concernés du document des Nations Unies consacré au SCN 1993.